

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Comité Directeur

Séance ordinaire du 26 mars 2025
(Vingt-six mars de l'an deux mille vingt-cinq)
sous la présidence de Mme Rachel BAECHEL,
Déléguée de la Ville de Rixheim.

Présents (10) :

Mme Rachel BAECHEL, Mme Barbara HERBAUT, M. Gilbert FUCHS, Mme Marie-Madeleine STIMPL, Mme Adrienne CAMPILLO (a reçu procuration de M. Gilbert IFFRIG), Mme Denise HERTH (a reçu procuration de M. Noël MULLER), Mme Pierrette KEMPF, Mme Emmanuelle BONDUELLE, Mme Sandrine KITTLER WALCH, Mme Catherine SIMON

Absent excusé (0) :

Secrétariat de séance assuré par :

M. Geoffrey ISSELIN, directeur adjoint des services de la ville de Rixheim.



Point 13 de l'ordre du jour

Secteur enseignement

Subventions pour des projets pédagogiques

Le collège de Habsheim, par l'intermédiaire de son club « jardin pédagogique », souhaite mettre en œuvre trois projets cette année, à savoir :

- la rénovation des carrés potagers,
- la mise en place d'une rangée de framboisiers,
- l'achat d'un composteur pour les déchets organiques (épluchures) de la cantine.

A cette fin, le collège sollicite le versement d'une subvention de 1.000€ afin de mener à bien les projets évoqués.

Le collège de Habsheim conduit également un projet artistique baptisé « couleurs et lumières en Alsace » qui concerne les 29 élèves des 5e, 4e et 3e de l'option culture régionale.

Ce projet interdisciplinaire s'intéresse notamment aux parchemins et incunables de la bibliothèque humaniste de Sélestat et aux vitraux des églises Ste Foy et St Georges de Sélestat.

La production finale consiste en la réalisation d'une BD peinte sur des panneaux transparents qui seront fixés sur les baies vitrées de l'extension du collège.

Déduction faite du soutien apporté par la délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération, il reste encore à financer 416€ pour mener à bien ce projet.

LE COMITE DIRECTEUR

décide, à l'unanimité :

- d'allouer une subvention de 1.000 € au collège Henri Ullrich de Habsheim au titre des projets portés par le « club jardin pédagogique » ;
- d'allouer une subvention de 416 € au collège Henri Ullrich de Habsheim au titre du projet « couleurs et lumières en Alsace » ;
- d'imputer les dépenses correspondantes à l'article 93221 (Collèges) / compte 657382 (Subventions de fonctionnement aux établissements publics divers) du budget 2025.



Pour extrait certifié conforme.
RIXHEIM, le 1^{er} avril 2025

Le secrétaire de séance,



Geoffrey ISSELIN

La Présidente,



Rachel BAECHTEL

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.